



## Deux tours sans ordonnance

Selon un amendement du gouvernement introduit au projet de loi de réforme des collectivités territoriales, et adopté le 12 mai en commission des lois de l'Assemblée,



le futur conseiller territorial devrait être élu au scrutin uninominal à deux tours. Élus tous les six ans, les futurs conseillers territoriaux seront amenés à siéger, à partir de 2014, à la fois dans les assemblées départementales et régionales.

Cependant, la question des triangulaires demeure en suspens... « *Ce sujet n'a pas été abordé en commission* », a d'ailleurs précisé Alain Marleix, le secrétaire d'État aux collectivités. Gageons qu'il ne devrait pas tarder à l'être puisque, selon une source parlementaire de l'UMP, un amendement, soutenu par au moins 240 députés, et concernant la suppression des triangulaires devrait être déposé dans les prochaines semaines. Cela reviendrait donc à calquer le mode d'élection des conseillers territoriaux sur celui de la présidentielle.

Autre pierre d'achoppement, « le tableau des effectifs de chaque conseil régional et de chaque conseil général ». Un amendement prévoyait en effet d'autoriser l'exécutif à arrêter ce tableau par voie d'ordonnance et de permettre une nouvelle délimitation des cantons sans consultation des conseillers généraux intéressés. C'est un non franc et massif que les députés, de droite et de gauche, ont asséné à cette proposition. Prenant acte de cette décision, Alain Marleix a cependant souligné que, sur les effectifs, l'objectif du gouvernement était toujours le même : créer « autour de 3 000 conseillers territoriaux », soit une réduction de 50 % de l'addition des actuels conseillers généraux et régionaux. Une équation à résoudre d'ici à l'été et qui devrait encore susciter quelques colères...

Nathalie Chalard

## N° 2147 - 28 mai 2010 - 182<sup>e</sup> année

3

### Opinions de lecteurs

Nicolas Sarkozy, Président de la République – Alain Rousset, Président de l'Association des Régions de France – Ségolène Royal, Présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes.

7

### Repères

Rapport de la Halde : réclamations dans les collectivités - Taux d'imposition : villes et intercommunalités.

10

### Actualités

> **Les faits marquants** : Saint-Dizier fête la réouverture de son théâtre - Lancement des Atlas de la biodiversité dans les communes.  
> **En direct des régions** (avec News Press) : La petite Boîte qui monte, qui monte... - Collectivités : les raisons de la réforme.

24

### Fonction publique territoriale

Du 2 au 4 juin, à Rouen, les trois associations d'ingénieurs, techniciens supérieurs et contrôleurs territoriaux de France (AITF, ATTF, ACTTF) se retrouvent pour évoquer l'avenir de leurs métiers.

36

### Expertises

> **Philippe Boulisset**, avocat : Démission volontaire et droit à indemnisation de l'agent public.  
> **Fabienne Hilmoine**, consultante : Les médias évoluent : les relations presse aussi !  
> **Audrey Campagno-Flores**, doctorante : Application de la loi MOLLE : des zones d'ombre persistent...

42

### Services

> **Produits** : Énergies renouvelables et éco-produits.  
> **Médiathèque** : *La sécurité à l'usage des collectivités locales*, Forum Atena – *Les politiques du logement en France*, Jean-Claude Driant.

67

### Agenda

Toutes les dates des colloques, salons, séminaires... destinés aux collectivités locales.

47

### Légilocal

Le droit local en pratique : veille des textes du 11 avril au 6 mai 2010.

## JOURNAL DES COMMUNES L'essentiel de l'actualité locale, les solutions d'experts utiles aux élus

> **Directeur de la Publication et Rédacteur en chef** : Charles-Henry Dubail

> **Rédacteur en chef adjoint et Secrétaire de rédaction** : Nathalie Chalard - n.chalard@victoires-editions.fr

> **Rédaction** : redaction@journal-des-communes.fr

> **Ont collaboré à ce numéro** : Sophie Besrest, Philippe Boulisset, Fabienne Hilmoine, Audrey Campagno-Flores.

> **Pour Légilocal** : Philie Marcangelo - p.marcangelo@victoires-editions.fr

> **Conception graphique** : Michel Redon pour Coal

> **Rédacteurs graphistes** : Véronique Marmont, Jacques-Jean Bidot

> **Conception et fabrication** : Victoires Éditions

> **Responsable du site internet** : Michaël Pronier - Tél. : 01 53 45 91 73  
Mail : m.pronier@victoires-editions.fr

> **Chef de publicité** : Appoline Chaminade  
38 rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 Paris  
Tél. : 01 53 45 91 81 - Fax : 01 53 45 96 54  
a.chaminade@victoires-editions.fr

> **Service abonnement** : Responsable : Anna Lo Ré assistée de Linh Yvonet  
Tél. : 01 53 45 89 04  
E-mail : vente@victoires-editions.fr

> **Le numéro** : 12 € TTC

> **Annuel** : 88 € TTC - DOM-TOM et étranger : 108 € TTC

> **Impression** : Imprimerie de Champagne, 52200 Langres



> Imprimé sur Eural Supersilk, papier 100% recyclé certifié écolabel européen (papier désencré par flottation et sans blanchiment par Arjowiggins Le Bourray (72))

> **Publication mensuelle**

> **N° de commission paritaire** : 1110 T 80083

> **ISSN** : 0021-8030 Dépôt légal à parution



> **Éditeur** : Victoires Éditions  
SARL au capital de 91 470 €

RCS PARIS B 342731247  
38, rue Croix-des-Petits-Champs - CS 30 016 - 75038  
Paris Cedex 01 Tél. : 01 53 45 98 10 - Fax : 01 53 45 91 85

> **Journal des communes est membre de** :

> **Site internet** : www.journal-des-communes.fr

